

Chiffres clés de l'activité
des Centres d'information sur les droits
des femmes et des familles **2023**

Sommaire

I. Introduction	4
a. Présentation du réseau	4
b. Des CIDFF mobilisés sur tout le territoire	4
c. Des équipes pluridisciplinaires	4
II. Des femmes mieux informées, plus fortes	5
a. Données globales	5
b. Modalité des entretiens	5
c. Profil des femmes reçues dans les CIDFF	5
III. Accès au droit	6
IV. Lutte contre les violences sexistes et sexuelles	7
V. Emploi, formation professionnelle et création d'entreprise	9
VI. Parentalité et conjugalité	10
VII. Des modes d'information collective variés pour diffuser et partager la culture de l'égalité	11
VIII. Les financements des CIDFF	13

Les éléments présentés dans ces chiffres clés 2023 proviennent des données de l'activité des CIDFF agrégées par le pôle Études et Statistiques de la Fédération nationale des CIDFF. En fonction des demandes formulées par une personne ayant bénéficié d'un entretien individuel, certaines informations ne sont pas recueillies pour ne pas entraver le bon déroulé des échanges. Par conséquent, les données présentées ici peuvent être partielles.

I. Introduction

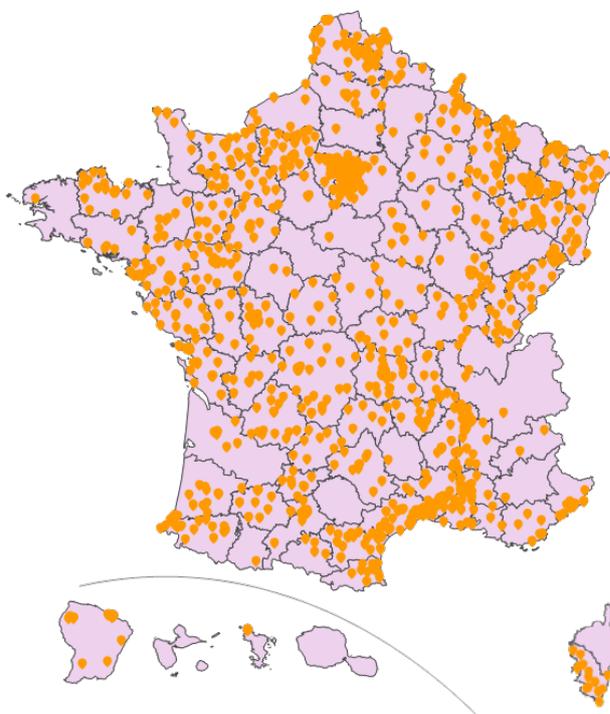
a. Présentation du réseau

Depuis 1972, les CIDFF – Centres d’information sur les droits des femmes et des familles – informent, orientent et accompagnent quotidiennement les femmes, de manière confidentielle et gratuite, pour favoriser leur accès au droit et leur insertion socio-économique.

Les CIDFF agissent partout en France afin de :

- Rendre les femmes **actrices de leur autonomie** personnelle, professionnelle et sociale ;
- **Promouvoir l’égalité** entre les femmes et les hommes ;
- **Lutter contre les violences** sexistes et sexuelles ;
- **Accueillir chaque femme** en tenant compte des spécificités de son parcours et lui proposer un accompagnement global.

C’est par une approche féministe et le développement de pédagogies de l’égalité que les CIDFF cherchent à promouvoir la capacité d’agir des femmes et le plein exercice de leur citoyenneté.



Carte des permanences des CIDFF

b. Des CIDFF mobilisés sur tout le territoire

En 2023, le réseau compte 98 associations locales et 13 fédérations régionales. A travers 2 598 permanences animées partout en France, les CIDFF sont présents dans la quasi-totalité des départements et dans certains territoires d’outre-mers.

En moyenne, un CIDFF anime 26 permanences. 24 % des permanences du réseau se situent dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et 23 % dans des zones de revitalisation rurale (ZRR). Les CIDFF ont développé des partenariats avec d’autres structures institutionnelles ou associatives. Ainsi leurs permanences se déroulent, entre autres, dans des Maisons France Service (13 %), dans des Points Justice (9 %), dans des mairies (7 %) et dans des CCAS (7 %).

Depuis quelques années, une réflexion est engagée dans le réseau des CIDFF pour faciliter l’accès au droit et lutter contre les violences sexistes et sexuelles sur tous les territoires, même les plus isolés. Pour ce faire, des dispositifs « d’aller vers » tels que les vans itinérants, ont été développés.

c. Des équipes pluridisciplinaires

Le réseau des CIDFF compte 1 380 salarié-es (+ 5 % depuis 2022), soit 1 058 ETP (+ 7 % depuis 2022). Sur l’ensemble des salarié-es, 1 292 sont des femmes. La majorité des salarié-es sont des juristes (29 %) suivi par les professionnel-les de l’emploi (18 %), mais les équipes qui accueillent du public sont pluridisciplinaires (psychologues clinicien-ne, chargé-e d’accueil, travailleur-euse social-e, médiateur-trice familial-e) et soutenues par les directions et les fonctions support.

II. Des femmes mieux informées, plus fortes

a. Données globales

ENTRETIENS INDIVIDUELS

En 2023, **195 900 personnes (78 % de femmes, et 22 % d'hommes) et 4 700 couples ont bénéficié d'un entretien individuel** avec un CIDFF.

Cela correspond à **309 300 entretiens individuels**, soit une moyenne de **1,6 entretiens par personne ou par couple**. De plus, **4 400 professionnel·les** (comme des travailleur·euses sociales) ont contacté les CIDFF pour des renseignements sur les suivis de leurs propres bénéficiaires.

ACTIONS COLLECTIVES

En 2023, **279 500 personnes ont été sensibilisées ou formées** par les CIDFF **au cours d'une action collective**, dont 61% de femmes, 38 % d'hommes et 1% de personnes de genre neutre.

b. Modalités des entretiens

Plusieurs modalités d'entretiens individuels sont proposées: en présentiel (64%), au téléphone (33%) ou autre (3%) dont les entretiens en visioconférence ou les échanges par mail. Cette diversité illustre l'importance de s'adapter aux besoins des publics.

La durée des entretiens individuels en présentiel avec des femmes est de: 1-15 minutes (15%), 16-30 minutes (33%), 31-59 minutes (37%), 1h et plus (15%). Les professionnel·les accordent une part importante à l'écoute des femmes reçues et les entretiens peuvent durer plus d'une heure si nécessaire.

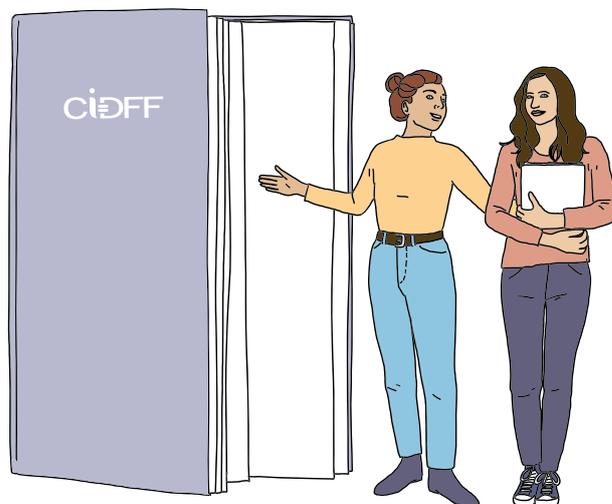
Connaissance du CIDFF

Le plus fréquemment, les bénéficiaires ont connaissance du CIDFF par: un tribunal ou une structure d'accès au droit (21%), un·e professionnel·le de l'action sociale ou un organisme social (21%), du bouche-à-oreille (15%) ou un média ou internet (6%)

c. Profils des femmes reçues dans les CIDFF

Parmi les 152 300 femmes ayant bénéficié d'un entretien individuel, on retrouve les profils suivants:

- **Âge:** 7% ont moins de 25 ans, 21% ont de 26 à 35 ans, 27% ont de 36 à 45 ans, 15% ont de 46 à 55 ans et 13% ont plus de 56 ans. **La majorité des femmes ont donc entre 36 et 45 ans.** 16% inconnu.
- **Lieu d'habitation:** 19% habitent dans un QPV et 14% habitent dans une ZRR.
- **Situation matrimoniale:** 50% sont seules, séparées ou veuves, 29% sont en couple et 15% sont en cours de séparation. 6% inconnu.
- **Situation parentale:** 51% ont un enfant à charge, 28% n'en ont pas. 21% inconnu.
- **Situation professionnelle:** 48% sont en emploi, 43% sont sans emploi. 9% inconnu.
- **Nationalité:** 76% sont françaises, 20% sont étrangères (dont 17% d'un pays hors UE et 3% d'un pays de l'UE). 3% inconnu.
- **Situation par rapport au logement:** 85% sont autonomes par rapport au logement, 12% hébergées, 1% sans domicile fixe ou en habitat informel. 3% inconnu.
- **Ressources financières:** 46% des femmes disposent de revenus de l'emploi, 19% de prestations CAF, 11% du RSA, 7% de la retraite, et 6% sont sans ressources. 13% d'inconnu.



FOCUS SUR LES FEMMES MONOPARENTES

Selon l'INSEE, une famille monoparentale est généralement définie comme une famille comprenant « un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant) »¹. Parmi les 152 300 femmes ayant bénéficié d'un entretien individuel, 77 400 ont au moins un enfant à charge (51%). Sur ces 77 400 femmes, 49% sont célibataires (seules ou séparées), 19% sont en cours de séparation et 1% sont veuves. Cela veut dire que **69% des femmes ayant au moins un enfant à charge** sont séparées du père de l'enfant ou sont en cours de séparation, et **peuvent donc être considérées comme monoparentes**.

Le profil des femmes monoparentes est similaire à l'échantillon total des femmes reçues sur l'âge, la situation professionnelle, la nationalité et la situation par rapport au logement. Cependant, certains facteurs indiquent que **ces femmes monoparentes sont en situation de précarité**: 22% d'entre elles habitent dans un QPV, 33% bénéficient de prestations CAF, et 18% du RSA. **Seule 5% d'entre elles ont une pension alimentaire ou une prestation compensatoire**. Toutes catégories confondues, leurs demandes au sein des CIDFF concernent le droit de visite et d'hébergement (38% des femmes), les pensions ou prestation (25%) et le harcèlement moral (22%).

1. www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1936

III. Accès au droit

L'accès des femmes à leurs droits est le principal domaine d'activité des CIDFF. Les domaines du droit qui sont abordés sont vastes: droit de la famille (principalement une rupture dans le couple, les modalités d'exercice de l'autorité parentale et les pensions alimentaires), droit social, droit pénal et droit des victimes, droit de la consommation, droit du logement, droit des étrangers, discriminations... Ainsi plusieurs problématiques peuvent être abordées en entretien avec les juristes. L'étendue des domaines du droit abordés s'inscrit dans une volonté de prise en charge globale et individualisée des femmes pour lutter contre le non-recours aux droits et leur

donner les moyens d'exercer une citoyenneté active et autonome.

En 2023, **163 300 personnes dont 118 900 femmes (73%)**, ont bénéficié d'un entretien d'accès au droit, pour un total de **228 200 entretiens**.

Au cours d'un entretien d'accès au droit, plusieurs demandes peuvent être formulées par les personnes reçues, qui sont classées dans les catégories du tableau ci-dessous. En 2023, **37% des demande formulées lors d'un entretien d'accès au droit concernaient la lutte contre les VSS et discriminations et 35% concernaient le droit de la famille**.

Domaines du droit	N demandes	%
Lutte contre les violences sexistes et sexuelles et discriminations	162 493	36,8%
Droit de la famille	155 245	35,1%
Droit, démarches et aides sociales	33 137	7,5%
Droit du travail	23 283	5,3%
Autre	29 977	6,8%
Droit des étrangers	17 008	3,8%
Aide aux victimes (droit pénal - autres que violences sexistes et sexuelles)	12 139	2,7%
Droit du logement	8 755	2,0%
TOTAL	442 037	100%

FOCUS SUR L'INFORMATION JURIDIQUE DANS LES CIDFF

L'approche globale adoptée par les professionnel·les au cours des entretiens d'accès au droit a été mise en avant par une étude menée auprès de 91 femmes bénéficiaires dans 6 CIDFF¹. Elle s'est intéressée à la pertinence et la spécificité de l'activité d'information juridique. L'enquête montre que les femmes reçues cumulent plusieurs problématiques, ce qui oblige les juristes à prendre en compte l'intégralité de leur situation. Les CIDFF sont perçus par les partenaires extérieurs interrogés dans l'étude comme des lieux pouvant accueillir tous les profils de bénéficiaires et ayant la capacité de trouver des réponses aux différents problèmes qu'elles rencontrent.

1. Rapport d'étude d'impact social 2023: l'accès au droit et l'information juridique dans le réseau des CIDFF, cabinet de conseil Koreis Conseil & Recherche.

IV. Lutte contre les violences sexistes et sexuelles

L'ensemble des CIDFF est impliqué dans le domaine de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Les CIDFF accueillent, informent, orientent et/ou accompagnent les femmes victimes de violences, quelle que soit la forme des violences subies. Une information complète et globale de leurs droits sur le plan juridique et social leur est proposée. De plus, selon les problématiques abordées, un accompagnement psycho-social (soutien psychologique, mise à l'abri, recherche de logement, aide à l'insertion professionnelle...) est proposé.

En 2023, **56 100 personnes dont 51 200 femmes** ont formulé **une demande portant sur les violences sexuelles et sexistes lors d'un entretien individuel**. Cela veut dire qu'une femme sur trois (34%) ayant bénéficié d'un entretien individuel a formulé une demande portant sur les VSS.



Contexte des violences	N femmes	% par rapport à l'échantillon
Violences au sein du couple/ou ex	37 425	83%
Violences au sein de la famille (hors couple)	3 633	8%
Violences au travail	1 857	4%
Violences dans l'entourage (hors couple et famille)	1 469	3%
Violences dans l'espace public	1 187	3%
Violences dans le milieu scolaire / universitaire	382	1%
Autre (champs personnalisés)	14	0%
Total	45 967	-

Tableau - Répartition du contexte des violences. Echantillon: 44 947 femmes. Attention, une femme peut être victime de violences dans plusieurs contextes.

Les CIDFF ont vu une augmentation des demandes pour des violences sexistes et sexuelles (+ 6% par rapport à 2022). Cette augmentation rappelle l'importance des CIDFF comme lieux d'écoute et d'accompagnement des femmes.

Sur l'échantillon de 44 947 femmes pour lequel nous disposons du contexte des violences, **83 % d'entre elles sont victimes de violences au sein d'un couple ou d'un ex-couple**. Par ailleurs, 8 % d'entre elles sont victimes de violences au sein

de la famille (hors couple) et 4 % sont victimes de violences au travail.

Sur l'échantillon de 44 810 femmes pour lequel nous disposons du type de violences vécues, 60% sont victimes de violences psychologiques, 50% de violences physiques et 42% de violences verbales. On remarque que 13% de ces femmes sont victimes de violences économiques et/ou administratives, un type de violence qui reste moins connu du grand public.

Type de violences	N femmes	% par rapport à l'échantillon
Violences psychologiques	26 797	60%
Violences physiques	22 502	50%
Violences verbales	18 786	42%
Violences sexuelles	8 363	19%
Violences économiques et/ou administratives	5 780	13%
Cyberviolences	2 410	5%
Autre	581	1%
TOTAL	85 219	-

Tableau - Répartition des types de violences. Échantillon: 44 810. Attention, une femme peut être victime de plusieurs types de violences.

Pour un échantillon de 24 056 femmes, une demande concernant les conséquences ou suites judiciaires des violences a été renseignée. 39% de ces femmes ont fait une demande concernant un dépôt de plainte, un dépôt de main courante et/ou un procès-verbal de renseignements judiciaires, ce qui est la demande la plus fréquente.

Concernant les dispositifs possibles dans le cadre des violences au sein du couple ou de l'ex-couple, 7% des femmes ont fait une demande concernant les ordonnances de protection, 4% concernant les téléphones grave danger et 1% concernant les bracelets anti-rapprochement.

Conséquences et suites judiciaires	N femmes	% par rapport à l'échantillon
Dépôt de plainte/Dépôt de main courante/Procès-verbal de renseignements judiciaires	19 792	82%
Ordonnance de protection	3 629	15%
Sanction / Exécution des peines	2 274	9%
TGD (Téléphone Grave Danger)	1 911	8%
Classement / Non-lieu	937	4%
Mesures alternatives aux poursuites	577	2%
BAR (Bracelet Anti-Rapprochement)	413	2%
TOTAL	29 533	-

Tableau - Répartition des conséquences et suites judiciaires. Échantillon: 24 056. Attention, une femme peut faire une demande sur plusieurs conséquences ou suites judiciaires.

Dans certains cas, **les professionnels des CIDFF peuvent identifier une situation de violence alors que la personne reçue n'a pas fait de demande portant sur les VSS.** C'est le cas pour 10 200 femmes en 2023, portant le total des femmes victimes de violences ayant bénéficié d'un entretien individuel avec un-e professionnel-le du réseau de 51 200 à **61 400**.

LES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES DE LUTTE CONTRE LES VSS

- 68 CIDFF ont des partenariats avec la gendarmerie;
- 66 CIDFF ont des partenariats avec la police;
- 32 CIDFF sont porteurs d'un dispositif d'« Accueil de jour »;
- 31 CIDFF sont porteurs d'un Lieu d'Ecoute, d'Accueil et d'Orientation;
- 22 CIDFF accompagnent les femmes au titre du dispositif « Téléphone Grave Danger »;
- 16 CIDFF accompagnent les femmes au titre du dispositif « Bracelet Anti-Rapprochement »;
- 80 CIDFF sont membres du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD);
- 22 CIDFF sont porteurs d'un « Parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle ».

V. Emploi, formation professionnelle et création d'entreprise

Depuis plus de 40 ans, le réseau des CIDFF développe des actions dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle. Les BAIE (Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi et les services emploi) et les services emploi (SE) ont l'objectif de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et financière des femmes et de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. La fédération nationale soutient la création de nouveaux services emploi au sein des CIDFF qui n'en disposaient pas, avec le soutien du Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE). Avec pour objectif que tous les CIDFF disposent d'un service emploi à l'horizon 2027, comme le prévoit le plan d'action interministériel Toutes et tous égaux..

Les services emploi/BAIE ont pour vocation de permettre aux femmes de retrouver un emploi, grâce notamment à un travail pour lever les freins qui entravent l'insertion socio-professionnelle des femmes les plus précarisées et éloignées de l'emploi. Une conseillère en insertion sociale et professionnelle évoque ainsi l'approche spécifique utilisée au sein des CIDFF : *« Cela traverse les conditions de l'emploi. C'est lutter contre les inégalités de genre, de sexe... Inviter les femmes à sortir de leur condition, à réfléchir, s'informer sur leur condition. Faire travailler sur les stéréotypes de genre, les croyances. On a rôle un de sensibilisation voire de pédagogie sur ces questions. »*



À la suite de 6 créations au cours de l'année 2023, le réseau des CIDFF compte maintenant 83 services emploi. Par ailleurs, 13 CIDFF proposent des accompagnements spécifiques à la création d'entreprises.

En 2023, **12 200 femmes ont bénéficié d'un entretien individuel avec un-e professionnel-le de l'emploi**. Leurs demandes les plus fréquentes concernaient l'élaboration du projet professionnel (49% des femmes), la recherche d'emploi et l'information sur le bassin d'emploi (31%) et les TRE (Techniques de Recherche d'Emploi) (21%).

1. Enquête de Céline Bourand, "L'accompagnement des femmes dans leur parcours à l'emploi: outils et approche des services emploi des CIDFF", 2024.

Demandes reçues par les services emploi	N demandes	% par rapport au nombre de femmes
Élaboration de projet professionnel	5976	49%
Recherche d'emploi et informations sur le bassin d'emploi	3771	31%
TRE (Techniques de Recherche d'Emploi)	2615	21%
Informations générales sur les formations	2194	18%
Allocation RSA	1457	12%
Mesures d'aides à l'emploi	1452	12%
Droit à la formation	954	8%
Informations sur les métiers	939	8%

VI. Parentalité et conjugalité

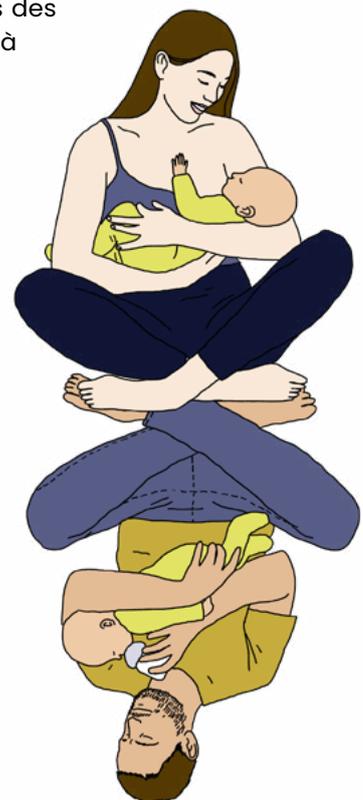
Les CIDFF sont investis dans le soutien aux parents notamment à travers des questions relatives au droit de la famille, à l'articulation des temps de vie et à l'égalité parentale. Ils informent et accompagnent les parents, qu'ils soient en couple, séparés, membres d'une famille recomposée, seul-es ou de même sexe. Ils mènent également des actions ayant pour objectif de soutenir les parents dans leurs compétences parentales.

En 2023, les conseillères et conseillers conjugaux ont effectué des entretiens individuels avec 1 600 femmes et les médiateurs et médiatrices familiales ont effectué des entretiens avec 1 900 femmes.

Les CIDFF sont impliqués dans les dispositifs nationaux d'aide à la parentalité :

- 34 CIDFF sont porteurs d'une action de soutien à la parentalité dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) ou du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) ;
- 10 CIDFF sont labellisés Point Info Famille et/ou Maison des Familles ;
- 13 CIDFF sont habilités lieu de médiation familiale (hors contexte de violences).

En outre, 13 CIDFF animent des **Espaces Dialogue & Solidarité** qui sont des lieux d'accueil pour les personnes en deuil de leur conjoint-e. Ils proposent aux personnes en situation de veuvage des groupes de parole et de partage d'expérience afin d'accompagner le processus de deuil. En 2023, 80% des personnes accompagnées sont des femmes.



VII. Des modes d'information collective variés pour diffuser et partager la culture de l'égalité

De manière complémentaire aux entretiens individuels, les professionnel·les des CIDFF animent des actions collectives, afin de promouvoir l'égalité femmes – hommes et de lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

En 2023, les CIDFF ont animé **15 900 actions collectives** (+ 7 % par rapport à 2022), leur permettant de sensibiliser ou former **279 500 personnes** dont 170 500 femmes (61%), 105 000 hommes (38 %) et 4 000 personnes de genre neutre (1%).

Les professionnel·les mettent également en place des actions collectives pour les personnes qu'elles

accompagnent en CIDFF. Il s'agit de groupes de parole et d'ateliers par exemple. Ces actions sont au nombre de 1700 en 2023 auprès de 11 500 personnes dont 9 700 femmes (84%).

Les actions collectives portent sur la lutte contre les violences, l'information sur les droits, l'insertion professionnelle, la parentalité et/ou la famille, et la santé. Les thématiques les plus fréquentes dans ces deux premières catégories sont les violences au sein du couple (32% des actions collective), les violences sexuelles (22%), l'égalité femme – homme (29%), la lutte contre les stéréotypes (23%).

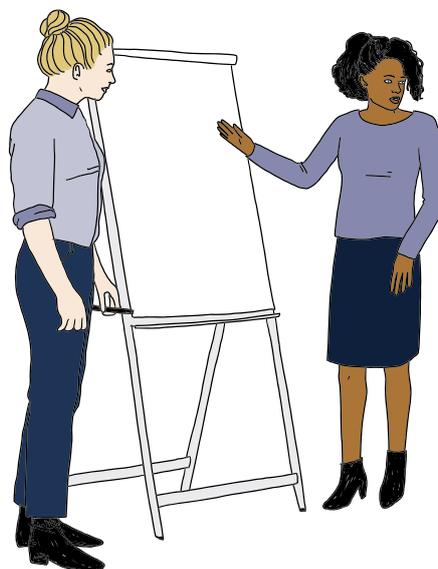
Thématique des actions collectives	N actions collectives	% par rapport au nombre d'actions collectives
Information sur les droits		
Égalité femme - homme	5 190	29%
Lutte contre les stéréotypes	4 104	23%
Égalité/Respect fille - garçon	3 511	20%
Égalité professionnelle	2 370	13%
Insertion emploi formation		
Favoriser l'insertion professionnelle	3 199	18%
Autonomie numérique	1 766	10%
Élargissement des choix professionnels	1 715	10%
Lutte contre les violences		
Violences au sein du couple	5 723	32%
Violences sexuelles	3 963	22%
Violences sexistes hors du couple	3 407	19%
Cyberviolences	2 731	15%
Violences intrafamiliales / sur les enfants	2 239	13%
Famille/parentalité		
Parentalité/Autorité parentale	1 165	7%
Santé		
Sexualité/Contraception/IVG	933	5%

Tableau- Thématiques des actions collectives. Echantillon: 15 854. Attention, une action collective peut avoir plusieurs thématiques. Les thématiques les moins fréquentes ne sont pas représentées sur ce graphique.

Les publics les plus fréquents des actions collectives sont: les personnes en recherche d'emploi (14% des actions collectives), les personnes bénéficiaires de minimas sociaux (12%) et les collégien·nes (11%)

Public des actions collectives	N actions collectives	% par rapport au nombre d'actions collectives
Général		
Tout public	1374	8%
Public jeune hors scolaire	886	5%
Publics en situation de vulnérabilité		
Public en recherche d'emploi	2566	14%
Public bénéficiaire de minimas sociaux	2136	12%
Femmes victimes de violences	1605	9%
Public en situation précaire	1352	8%
Public étranger	777	4%
Famille monoparentale	628	4%
Public scolaire		
Collégien·nes	1947	11%
Lycéen·nes	1519	9%
Élèves de l'école primaire	697	4%
Professionnel·les		
Professionnel·les d'organismes sociaux	1673	9%
Professionnel·les d'organismes éducatifs	829	5%
Professionnel·les d'organismes médicaux	741	4%

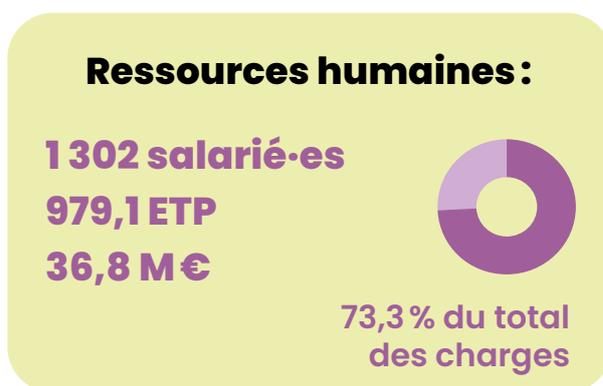
Tableau - Public des actions collectives. Echantillon: 15 854. Attention, une action collective peut avoir plusieurs publics. Les publics les moins fréquents ne sont pas représentés sur ce graphique.



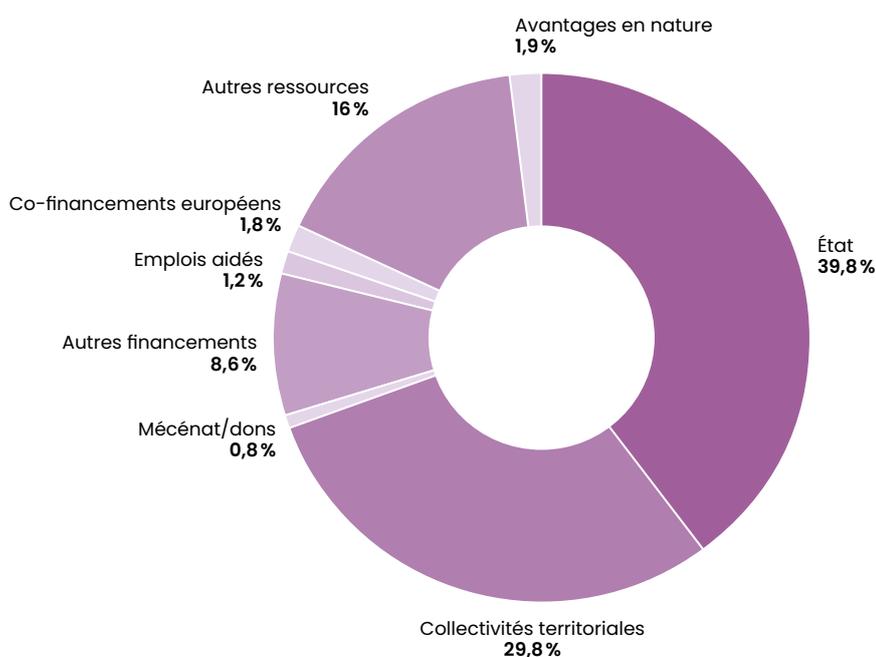
VIII. Les financements des CIDFF

Les données financières des CIDFF sont collectées chaque année par la Fédération nationale à partir de leurs comptes annuels et de leurs annexes financières, documents présentant l'ensemble des financements des CIDFF et leur utilisation. Les données financières 2023 des CIDFF étant en cours de clôture, nous ne disposons à ce jour que des données 2022.

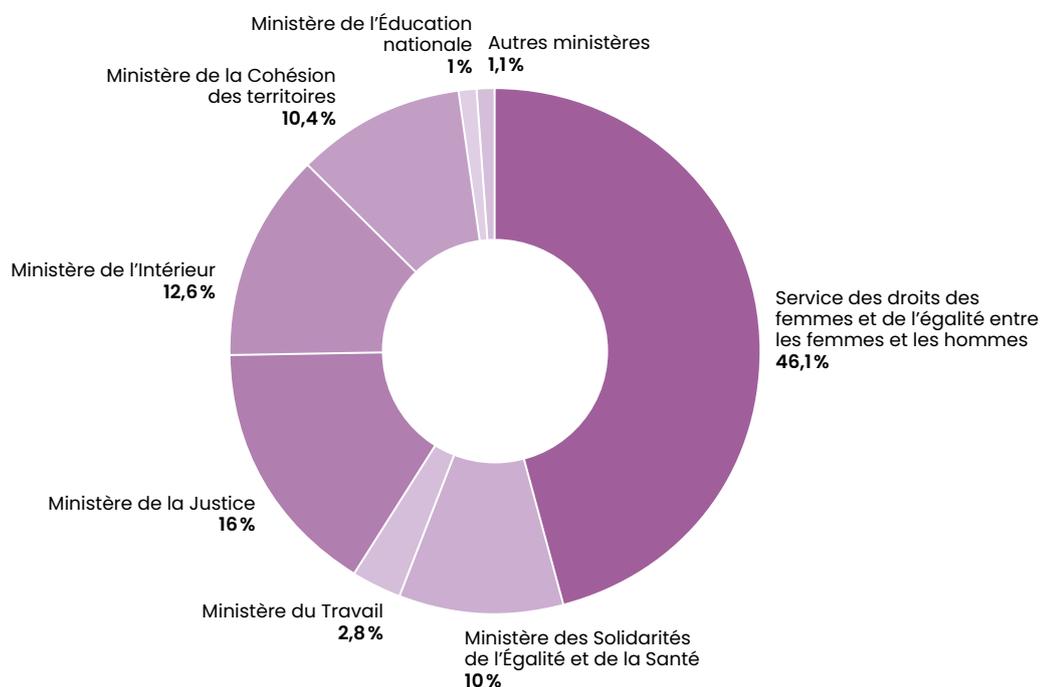
Données générales



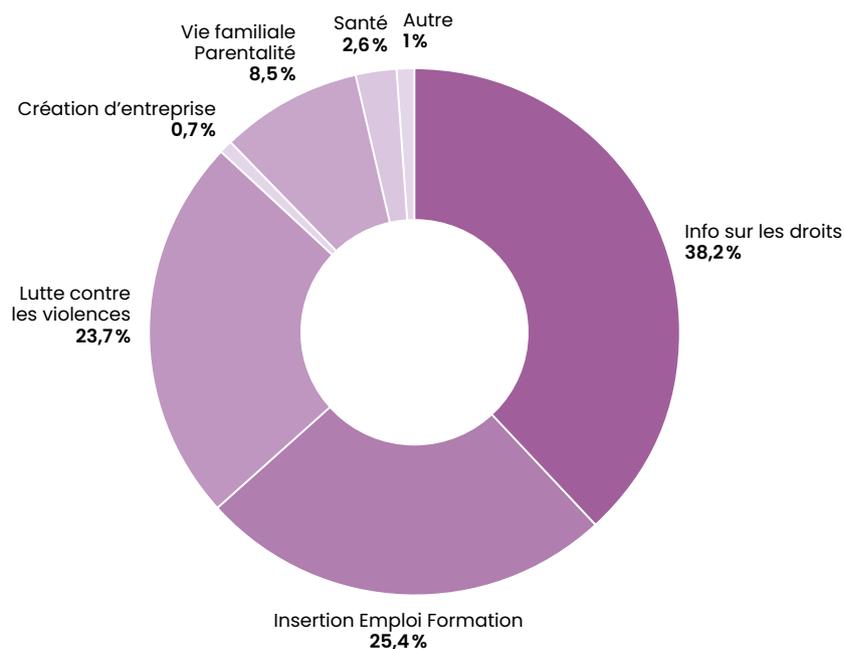
Ventilation des sources de financement 2022



Ventilation des financements «État» 2022



Ventilation des financements par activité en 2022



JUIN 2024

Rédaction

Émilie Adam-Vezina
Amandine Berton-Schmitt
Elsa Deville
Grégoire Leray

Maquette et mise en page

Barbara Moreau

Illustrations

Anna Wanda Gogusey

Impression

HelloPrint

**Fédération nationale des Centres d'Information
sur les Droits des Femmes et des Familles**

7, rue du Jura, 75013 Paris
01 42 17 12 00 - fncidff@fncidff.fr

fncidff.info

